



CS-OL 29/01/2020

Procès-verbal du Conseil d'administration du 07 janvier 2020

Convoqué à 18h à La Veyrière pour délibérer sur l'ordre du jour repris ci-après, confirmé aux administrateurs le 06/01/2020.

7 Administrateurs présents : Mireille Kishazy, Olivier Labasse, Jean-Claude Secchi, Charles Lacombe, Claude Saulgeot, Georges Davignon, Michel Bodoy

2 Excusés : Laurent Billet, Jacques Lelarge qui ont donné leur pouvoir à O. Labasse ; 1 absent : Michel Meyer
Le Conseil réuni (07/10 + 2 pouvoirs) peut délibérer valablement

Pièces jointes ou envoyées avant la convocation :

- Ordre du jour du CA
- PV du CA du 03 décembre 2019
- Note de position " Veyrier-du-Lac 2020: une politique de mobilité globale et un plan de circulation apaisé pour les habitants" du 21/12/2019
- Ébauches de cahier des charges programmatique et éthique BVV pour les candidats aux municipales
- Vœux de BVV aux 108 adhérents et aux personnalités.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 03 décembre 2019.

Le projet (réf. CS-OL 12/12/2019) est approuvé à l'unanimité et sera mis en ligne, rubrique « Conseils d'administration et Assemblées Générales ». Ce projet a été envoyé aux adhérents le 03/01/2020 afin de les informer rapidement des travaux en cours et décisions. Il est décidé à l'unanimité que dorénavant le projet de compte rendu de nos CA sera diffusé aux adhérents dès accord des administrateurs par mail et que si des corrections s'avéraient nécessaires lors de l'approbation formelle au CA suivant, nous en informerions alors les adhérents.

2) Veyrier du lac 2020 : une politique de mobilité globale et un plan de circulation apaisé pour les habitants.

Le document finalisé (9 pages), suite aux CA de novembre et décembre et aux contributions individuelles, a été adressé à S.Maniglier (30/12 par courrier puis mail), au CEREMA (avec copie de la lettre de couverture à GD,JH, CL, MM pour les routes du haut/Cerema), au Président du Grand Annecy (JLR) 31/12, au Vice-Président du Conseil Départemental 74 en charge infrastructure (Denis Duvernay), au Conseiller départemental (JP Amoudry), aux Députées 1ère et 2ème circonscriptions (F. Lardet et V. Riotton), à la presse (L'Essor et DL (2/01). Il sera envoyé aux 108 adhérents de BVV avec nos vœux et mis sur le site internet à la rubrique « Actualité » (fait dans l'intervalle). Les Députées, Le VP du CD 74, le GA , le CEREMA en ont accusé réception et, pour plusieurs, remercié pour le travail de qualité. Pas un mot de la Mairie de Veyrier-du- Lac.

3) Cahier des charges BVV pour les candidats aux municipales

Vu les dégradations constatées depuis plusieurs années en plusieurs domaines, vu les questions et demandes des adhérents, des sympathisants et d'habitants, vu les propositions et actions de BVV en faveur du cadre et de la qualité de vie des Veyrolains, votre Président ainsi que Jean Claude Secchi et le conseil d'administration ont réalisé un tableau synoptique des grandes thématiques à proposer aux candidats qui se présenteront à la prochaine mandature pour leur permettre de se positionner sur chaque sujet. Il est structuré en 2 grandes rubriques : le programme (enrichi des propositions écrites de BVV) et la gouvernance (charte de l'élu AMF, propositions de la charte 2020 des communes éthiques Anticor : de la prévention des conflits d'intérêts, à la disponibilité, de la transparence de l'action municipales à son contrôle, de l'écoute des habitants à la concertation des associations, des compétences). Ce cahier des charges sera présenté dans une réunion publique le 17 janvier qui marquera le 1 débat en vue des municipales. Nous avons décidé de faire un « flyer » d'invitation au débat public : Olivier en rédigera le texte, Mireille se charge de l'impression, les administrateurs le distribueront avant le samedi 11/01. Olivier assurera les envois par mail et les relations presse.

La prochaine réunion du conseil d'administration, ouverte, se tiendra le mardi 4 Février 2020 à la salle (sous-sol/cour) de réunion de la Veyrière à 18 h.